

académie  
Lille



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord  
éducation  
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école élémentaire

Lille, le 9 octobre 2017

Division des élèves  
et de la vie des établissements

Bureau de la vie scolaire

Dossier suivi par  
Jérôme PORTANT

Téléphone  
03 20 62 31 18

Fax  
03 20 62 32 50

Courriel  
[dsden59.deve-bvs2@ac-lille.fr](mailto:dsden59.deve-bvs2@ac-lille.fr)

1, rue Claude Bernard  
59033 Lille cedex

**Objet : prévention et lutte contre l'absentéisme scolaire**

Je tiens à vous rappeler que lorsqu'un enfant soumis à l'obligation scolaire a manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées (consécutives ou non) dans le mois, la directrice ou le directeur d'école doit réunir les membres concernés de l'équipe éducative, afin de rechercher l'origine du comportement de l'élève et de proposer les mesures qui peuvent être prises pour y remédier.

Parallèlement aux actions menées au niveau de l'école, le formulaire rempli « *dossier de fréquentation scolaire* » (un exemplaire est joint en annexe) doit être transmis directement à mes services (sous le présent timbre), le plus rapidement possible et au plus tard à la fin du mois concerné. Il importe en effet d'agir au plus vite pour ne pas laisser s'installer une situation susceptible d'amener l'élève à décrocher. Une copie de ce formulaire est adressée simultanément à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

La prévention et la lutte contre l'absentéisme scolaire contribuent ainsi à prévenir le décrochage et demeurent une priorité absolue qui doit tous nous mobiliser.

Je sais pouvoir compter sur votre implication dans la réussite de ce dispositif et je vous remercie pour votre collaboration.

Pour le recteur, et par délégation,  
le directeur académique des services  
de l'éducation nationale,  
directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale du Nord

Jean-Yves BESSOL